



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'EAU POTABLE et d'ASSAINISSEMENT
du NORD LIBOURNAIS**

Bonzac, le 19 septembre 2023

Siège Social : Mairie - 33230 GUÎTRES

Adresse postale : N° 7 Lieu-Dit "Le Moulin"- 33910 Bonzac

Tél. : 05.57.69.20.55 –

CONVOCATION

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du **COMITE SYNDICAL** qui se tiendra :

le Mardi 26 septembre 2023

à 18 H 00

au foyer communal de Tizac de Lapouyade

Ordre du Jour :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du comité syndical en date du 04/04/2023
- **Délibération n°01/26092023** – Virement de crédits n°1 opéré depuis le chapitre 022 « dépenses imprévues » au budget assainissement non collectif
- Présentation du rapport annuel de l'A.R.S. sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, synthèse 2022
- **Délibération n° 02/26092023** – Rapport annuel du délégataire – exercice 2022 – service de l'eau potable
- **Délibération n° 03/26092023** – Rapport annuel du délégataire – exercice 2022 – service de l'assainissement collectif
- **Délibération n° 04/26092023** – Adoption du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service public "Service Eau Potable 20 22"
- **Délibération n° 05/26092023** - Adoption du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service public "Service Assainissement Collectif 2022"
- **Délibération n° 06/26092023** - Adoption du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service public "Service Assainissement Non Collectif 2022"
- **Délibération n°07/26092023** – Signature avenant n°6 au contrat d'affermage de l'eau potable
- **Délibération n°08/26092023** – Signature avenant n°5 au contrat d'affermage de l'assainissement collectif
- **Délibération n°09/26092023** – Délibération relative à l'autorisation, dévolution des travaux et demande de subvention, nouveaux programmes en eau potable 2023
- **Délibération n°10/26092023** – Délibération modificative de crédit n°01/2023 pour le budget de l'eau potable
- **Délibération n°11/26092023** - Fixant les taux de promotion applicables pour les avancements de grade
- **Délibération n°12/26092023** – Délibération portant création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet et autorisant le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins du service ou la nature des fonctions le justifient
- **Délibération n°13/26092023** - Adhésion aux dispositifs de médiations mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
- Informations sur les décisions prises par le Président par délégation du Comité Syndical
- Informations sur les dossiers en cours
- Questions diverses.

Pour chacune des questions énumérées ci-dessus qui seront soumises à une délibération, une note explicative de synthèse est jointe à la présente convocation.

Bien vouloir prévoir la présence du délégué suppléant de votre commune en cas d'indisponibilité de votre part (prévenir le secrétariat du syndicat).

Comptant sur votre **présence**, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

**Le Président,
Jean-Luc PARQUEST**

